

FORD **TRANSIT** Guide rapide



Les informations de cette publication étaient exactes au moment de la mise sous presse. Dans le cadre de notre développement continu, nous nous réservons le droit de modifier les spécifications, la conception ou les équipements à tout moment, et ce sans préavis ni obligation. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, transmise, stockée dans un système d'extraction ni traduite dans une langue quelconque, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, sans notre accord écrit. Sauf erreurs et omissions.

© Ford Motor Company 2013

Tous droits réservés.

Numéro de pièce : CG3557fr 09/2012 20130122162745

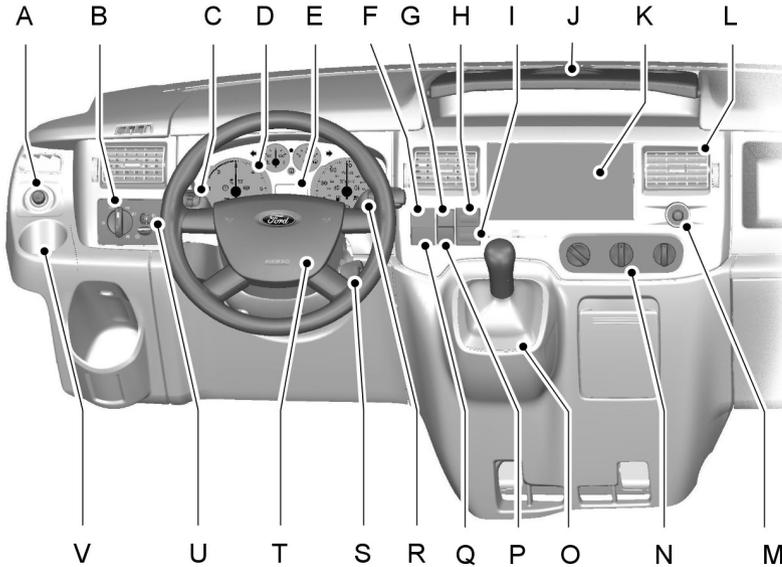
A PROPOS DE CE GUIDE DE RÉFÉRENCE RAPIDE

Merci d'avoir choisi Ford. Afin de vous familiariser avec votre véhicule, nous vous recommandons de prendre le temps de lire ce Guide de référence rapide qui résume certains aspects importants de votre Manuel du propriétaire. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous aurez de plaisir à le conduire et ce, en toute sécurité.

Ce Guide de référence rapide doit être lu conjointement avec le Manuel du propriétaire.

BREF APERÇU

Aperçu de la planche de bord - conduite à gauche



E70781

AVERTISSEMENT

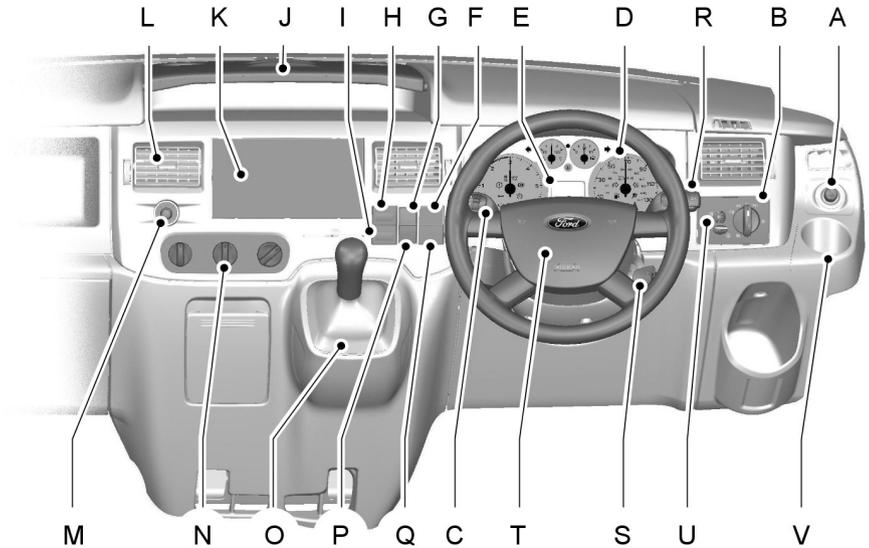


Veillez à toujours conduire et à utiliser les commandes et fonctions du véhicule avec l'attention et les précautions qui s'imposent.

NOTICES SPÉCIALES

En cas de rééquipement ou de modifications sur votre véhicule Ford Transit, se reporter au Manuel de montage carrosserie et équipement (BEMM) sur www.etis.ford.com/fordservice

Aperçu de la planche de bord - conduite à droite



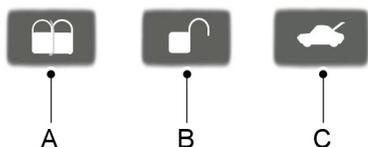
E76166

- A Commutateur de rétroviseurs extérieurs électriques.
- B Commande d'éclairage.
- C Levier multifonction.
- D Combiné des instruments.
- E Affichage d'informations.
- F Contacteur de position de pédale de frein (ECO)
- G Commutateur de feux de détresse.
- H Commutateur de pare-brise chauffant.
- I Commutateur de lunette arrière chauffante. Commutateur de rétroviseurs extérieurs chauffants.
- J Plateau avec porte-gobelets.
- K Autoradio.
- L Aérateurs.
- M Allume-cigares.
- N Commandes de climatisation.
- O Levier de vitesses.
- P Témoin de désactivation de l'airbag passager.

- Q Commutateur de transmission intégrale (AWD). Commutateur de contrôle dynamique de stabilité (ESP).
- R Levier d'essuie-glace.
- S Commutateur d'allumage.
- T Avertisseur sonore.
- U Commande de réglage du niveau des phares
- V Porte-gobelet.

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Verrouillage et déverrouillage des portes avec la télécommande



E71293

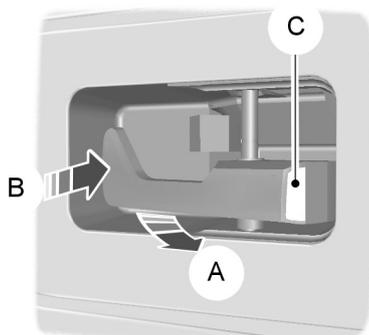
- A Verrouiller
- B Déverrouiller
- C Déverrouillage de l'espace de chargement

Appuyez **une fois** sur le bouton approprié.

Double verrouillage des portes avec la télécommande

Appuyer **deux fois** sur le bouton de verrouillage.

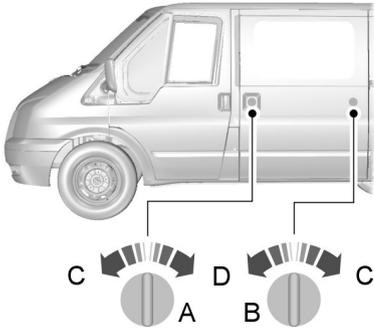
Portes arrière



E71287

- A Déverrouiller ou ouvrir
- B Verrouiller
- C Blanc visible, porte verrouillée

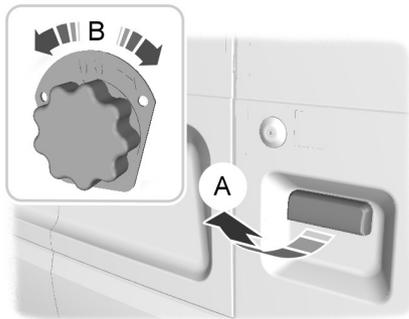
Porte coulissante



E71289

- A Fourgon et Kombi
- B Minibus
- C Verrouiller
- D Déverrouiller

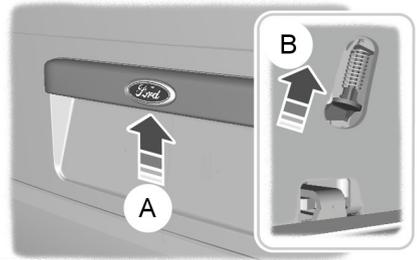
Portes arrière doubles



E71290

- A Extérieur
- B Intérieur

Hayon

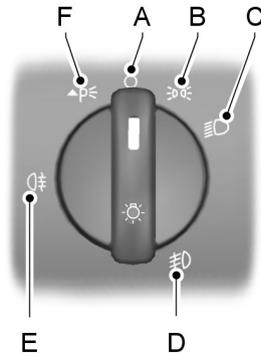


E71292

- A Extérieur
- B Intérieur

COMMANDES D'ÉCLAIRAGE

Positions de la commande d'éclairage



E71094

- A OFF (désactivé)
- B Feux de position et feux arrière
- C Phares
- D Projecteurs antibrouillard
- E Feux arrière de brouillard
- F Feux de stationnement

Feux de jour

Les phares s'allument lorsque le contact est mis et que la commande des phares est en position **A**. Pour passer en feux de route, la commande d'éclairage doit d'abord être en position **C**.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET INDICATEURS

Combiné des instruments bas de gamme

Les témoins et indicateurs suivants s'allument brièvement à l'établissement du contact pour confirmer le bon fonctionnement du système.

- ABS
- Airbags
- Usure de plaquette de frein
- Circuit de freinage
- Régulateur de vitesse
- Porte ouverte
- Moteur
- Assistance au démarrage en côte
- Allumage
- Bas niveau de carburant
- Pression d'huile
- Périodicité d'entretien
- Passage
- Contrôle dynamique de stabilité (ESP) et antipatinage
- Témoin d'eau dans le carburant

Combiné des instruments haut de gamme

Les témoins et indicateurs suivants s'allument brièvement à l'établissement du contact pour confirmer le bon fonctionnement du système.

- ABS
- Airbags
- Usure de plaquette de frein
- Circuit de freinage
- Régulateur de vitesse

- Moteur
- Assistance au démarrage en côte
- Allumage
- Bas niveau de carburant
- Indicateur de message
- Passage
- Contrôle dynamique de stabilité (ESP) et antipatinage
- Marche-Arrêt
- Témoin d'eau dans le carburant

Si un témoin ne s'allume pas à l'établissement du contact, c'est l'indication d'une anomalie dans le système. Faire contrôler le système par un technicien compétent.

Témoin ABS



S'il s'allume pendant la conduite, cela indique un mauvais fonctionnement dans le système.

Le freinage normal (sans ABS) reste totalement opérationnel. Faire contrôler le système par un technicien compétent dès que possible.

Témoin d'airbags



S'il s'allume pendant la conduite, cela indique un mauvais fonctionnement dans le système.

Faire contrôler le système par un technicien correctement formé pour cette opération.

Témoin d'usure des plaquettes de frein



Il s'allume lorsque l'usure des plaquettes de frein atteint une limite prédéterminée. Faire contrôler la situation par un technicien compétent le plus tôt possible.

Témoin du circuit de freinage



Il s'allume lorsque le frein de stationnement est serré.

AVERTISSEMENT



Diminuer progressivement la vitesse et stopper le véhicule dès que les conditions de sécurité le permettent. Utiliser les freins avec précaution.

S'il s'allume pendant la conduite, contrôler que le frein de stationnement n'est pas serré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, il indique une anomalie. Faire immédiatement contrôler le système par un technicien correctement formé pour cette opération.

Témoin de régulateur de vitesse



Il s'allume lorsqu'une vitesse est réglée à l'aide du régulateur de vitesse.

Indicateur de direction



Ce témoin clignote en même temps que les clignotants. L'augmentation soudaine de la fréquence de clignotement indique qu'une ampoule est défectueuse.

Témoin de porte ouverte



Il s'allume lorsque le contact est établi si les portes, le capot ou le hayon ne sont pas correctement fermés.

Témoins d'anomalie du moteur

Témoin d'anomalie de fonctionnement



Témoin d'anomalie du groupe motopropulseur



Tous les véhicules

Si l'un de ces témoins s'allume lorsque le moteur fonctionne, cela indique un défaut. Le moteur continue de fonctionner mais avec une puissance limitée. S'il clignote pendant la conduite, **réduire immédiatement la vitesse du véhicule**. S'il continue de clignoter, éviter toute accélération ou décélération brusque. Faire immédiatement contrôler le système par un technicien correctement formé pour cette opération.

AVERTISSEMENT



Le faire contrôler immédiatement.

Si les **deux** témoins s'allument en même temps, **arrêter le véhicule dès qu'il est possible de le faire sans danger** (une utilisation prolongée peut entraîner une réduction de la puissance et provoquer l'arrêt du moteur). Couper le contact, puis tenter de redémarrer le moteur. Si le moteur redémarre, faire immédiatement contrôler le système par un technicien compétent. Si le moteur ne redémarre pas, faire contrôler le véhicule avant de poursuivre le trajet.

Témoin de projecteurs antibrouillard



Il s'allume lorsque les projecteurs antibrouillard sont activés.

Témoin de préchauffage



Témoin de phares



Il s'allume lorsque les feux de croisement ou les feux de stationnement ou de position arrière sont allumés.

Témoin d'assistance au démarrage en côte



Pendant la conduite, il s'allume durant l'activation du système. S'il ne s'allume pas après l'établissement du contact, cela indique que le système a été désactivé. Le faire réactiver par le concessionnaire local. Si un mauvais fonctionnement se produit, le système s'éteint et ne se rallume pas pendant la conduite.

Témoin d'allumage



S'il s'allume pendant la conduite, cela indique un mauvais fonctionnement dans le système. Mettre à l'arrêt tous les dispositifs électriques qui ne sont pas indispensables. Faire immédiatement contrôler le système par un technicien correctement formé pour cette opération.

Témoin de bas niveau de carburant



S'il s'allume, remplissez le réservoir dès que possible.

La flèche à côté du symbole de la pompe à essence indique le côté du véhicule sur lequel se trouve la trappe de remplissage.

Témoin de feux de route



Il s'allume lorsque les feux de route sont activés. Il clignote lorsque vous effectuez un appel de phares.

Indicateur de message



Il s'allume lorsqu'un nouveau message est enregistré dans l'afficheur multifonction.

Témoin de pression d'huile

AVERTISSEMENT



Ne pas reprendre la route si le témoin de pression d'huile s'allume alors que le niveau d'huile est correct. Faire immédiatement contrôler le système par un technicien correctement formé pour cette opération.



Si le témoin reste allumé après le démarrage ou s'allume pendant un déplacement, il y a une anomalie dans le système. Immobiliser le véhicule dès qu'il est possible de le faire en sécurité et couper le moteur. Contrôler le niveau d'huile moteur. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 12).

Témoin de feux de brouillard arrière



Il s'allume lorsque les feux arrière de brouillard sont activés.

Témoin de périodicité d'entretien

Véhicules à moteur diesel



Il s'allume lorsqu'une opération d'entretien est requise ou s'il y a une quantité excessive de suie ou cambouis dans l'huile. Vidanger l'huile moteur le plus tôt possible.

Votre concessionnaire éteint le témoin de périodicité d'entretien pour vous une fois qu'il a effectué l'intervention.

Témoin de passage



Il s'allume pour informer le conducteur que le passage à un rapport plus élevé permet une meilleure économie de carburant et un niveau moins élevé d'émissions polluantes (gaz carbonique). Il ne s'allume pas lors d'une accélération rapide, d'un freinage ou lorsque la pédale d'embrayage est enfoncée.

Témoin de contrôle dynamique de stabilité (ESP) et d'antipatinage

Note : Si une anomalie se produit dans le système ESP ou antipatinage, le système en question se désactive automatiquement.



Il clignote lorsque l'un des deux systèmes fonctionne. S'il ne clignote pas ou s'il s'allume pendant la conduite, il y a une anomalie dans un des systèmes. Faire immédiatement contrôler le système par un technicien correctement formé pour cette opération.

Si vous désactivez l'ESP, le témoin s'allume. Le témoin s'éteint lorsque vous réactivez le système ou coupez le contact.

Témoin de démarrage/arrêt



Il s'allume lorsque le moteur s'est arrêté automatiquement. Il clignote pour vous informer que le moteur doit être redémarré. Voir **Utilisation du démarrage-arrêt** (page 9).

Témoin d'eau dans carburant

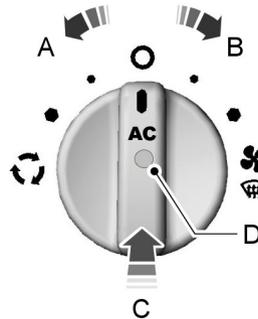
Véhicules à moteur diesel



Il s'allume en cas de présence excessive d'eau dans le filtre à carburant. Vidanger l'eau immédiatement. Si le témoin s'allume après la vidange d'eau, cela signifie que le filtre à carburant nécessite un entretien. Faire immédiatement contrôler le système par un technicien correctement formé pour cette opération.

CLIMATISATION MANUELLE

Mise en marche et arrêt de la climatisation



E65972

- A Ventilation en circuit fermé
- B Air extérieur
- C Marche et arrêt.
- D Témoin de climatisation

Note : Le témoin dans la commande s'allume lorsque la climatisation est en marche.

MONTRE DE BORD

Véhicules avec montre affichée sur l'autoradio ou le système d'aide à la navigation

Pour plus détails sur le réglage de la montre, se reporter au Manuel de l'autoradio ou du système d'aide à la navigation séparé.

Véhicules avec un combiné des instruments bas de gamme

Note : Une brève tonalité se fait entendre lorsque l'heure est réglée.

Note : Appuyer sur le bouton de réglage de la montre et le maintenir enfoncé plus d'une seconde pour basculer entre les formats 12 et 24 heures.

1. Tourner le commutateur d'allumage en position **II**.

- Appuyer sur le bouton de réglage de la montre et le maintenir enfoncé plus de trois secondes jusqu'à ce que l'affichage de l'heure clignote.
- Appuyer sur le bouton de réglage de montre pour régler l'heure. Pour régler l'heure rapidement, appuyer sur le bouton et le maintenir enfoncé.

Véhicules avec un combiné des instruments haut de gamme



E73992

- Faire défiler jusqu'à cet affichage. Appuyer sur les boutons **SET** et **RESET** et les maintenir enfoncés. Le jour commence à clignoter. Régler à l'aide de la commande rotative.
- Appuyer sur les boutons **SET** et **RESET** pour confirmer le réglage et passer au mois.
- Procéder de la même manière pour régler l'année, les heures et les minutes.

Après réglage des minutes et appui sur les boutons **SET** et **RESET**, l'heure et la date sont enregistrées.

FILTRE À PARTICULES DIESEL

Pendant la régénération à bas régime ou au ralenti, il est possible qu'une odeur de métal brûlant ou qu'un cliquetis métallique soit perceptible. Cela est normal et s'explique par les températures élevées atteintes au cours de la régénération.

UTILISATION DU DÉMARRAGE-ARRÊT

AVERTISSEMENT



Concernant les avertissements et précautions, reportez-vous à votre Manuel du propriétaire.

Note: Le système est en marche par défaut. Pour désactiver le système, enfoncer le commutateur sur la planche de bord. Le système ne sera désactivé que pendant le cycle d'allumage actuel. Pour l'activer, l'enfoncer de nouveau.



E140218

Pour arrêter le moteur

- Arrêtez le véhicule.
- Amener le levier de vitesses en position neutre.
- Libérez la pédale d'embrayage.
- Relâcher la pédale d'accélérateur.

Pour redémarrer le moteur

Note: Le levier de vitesses doit se trouver au point mort (N). Si le levier de vitesse n'est pas au point mort, le témoin démarrage/arrêt clignote et un message apparaît sur l'affichage.

Appuyer sur la pédale d'embrayage.

TRANSMISSION INTÉGRALE

ATTENTION

 Un véhicule équipé de la traction intégrale doit être remorqué avec **TOUTES** les roues sur le sol ou **TOUTES** les roues décollées du sol.

Si le témoin de transmission intégrale s'allume pendant la conduite, il y a une anomalie dans le système. Le système se désactive pendant toute la durée de l'anomalie. Faire contrôler le système par un technicien correctement formé pour cette opération.

Mode automatique

Le système de transmission intégrale (AWD), qui équipe certains modèles à propulsion arrière, fournit automatiquement un couple d'entraînement aux roues avant lorsque la route est rendue glissante par la pluie, la neige, le verglas, etc.

Lorsque la traction intégrale n'est plus requise, le système se désengage automatiquement et la fonctionnalité de traction arrière normale reprend.

Mode manuel

Note : *Votre véhicule peut présenter un comportement inhabituel si le mode manuel est laissé activé pendant la conduite sur des surfaces normales.*

Note : *Le mode manuel se désactive automatiquement dès que la vitesse du véhicule dépasse 100 km/h (62 mph).*

Si un surcroît de motricité est nécessaire pour démarrer sur une surface excessivement glissante, appuyez sur le commutateur AWD. Pour l'emplacement des repères. Voir **Bref aperçu** (page 1). Le commutateur s'allume.

Pour revenir au mode automatique, appuyez de nouveau sur le commutateur.

INTERRUPTEUR DE COUPURE D'ALIMENTATION

Note : *Quand le système fonctionne, des pulsations sont ressenties dans la pédale de frein et sa course peut continuer. Maintenez la pression sur la pédale de frein. Il se peut aussi que le système émette du bruit. Ceci est normal.*

L'ABS n'élimine pas les risques dans les situations suivantes :

- vous conduisez trop près du véhicule devant vous ;
- l'aquaplaning ;
- vous négociez les virages trop rapidement.
- le revêtement de la route est en mauvais état/de mauvaise qualité.

LIMITEUR DE VITESSE AUTOMATIQUE (ASL)

Limiteur de régime

Le régime moteur est limité pour protéger le moteur.

Limiteur de vitesse du véhicule

Le limiteur de vitesse vous empêche de dépasser une vitesse programmée. Pour plus de renseignements, se reporter à l'étiquette apposée sur le pare-soleil conducteur.

Véhicules à moteur diesel

Vous pouvez limiter la vitesse maximale de votre véhicule à une valeur prédéfinie à condition qu'elle reste dans les limites légales. Veuillez consulter votre concessionnaire pour plus de renseignements.

Véhicules avec démarrage/arrêt

Note : *Si la limite de vitesse fixe du véhicule est inférieure à 110 km/h (70 mph), elle neutralise le limiteur de vitesse commutable associé au démarrage/arrêt.*

Quand le démarrage/arrêt est activé, la vitesse du véhicule est limitée à 110 km/h (70 mph).

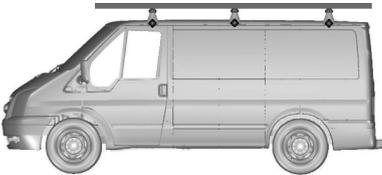


E140218

Le système est en marche par défaut. Pour désactiver cette limite de vitesse, appuyer sur l'interrupteur **ECO**. Le système ne sera désactivé que pendant le cycle d'allumage actuel. Pour l'activer, l'enfoncer de nouveau. Pour l'emplacement des repères. Voir **Bref aperçu** (page 1).

BARRES DE TOIT LONGITUDINALES ET TRANSVERSALES

Galerie de toit



E71359

AVERTISSEMENTS

 Aucune charge sur galerie n'est permise sur les modèles de bus à empattement long, à roue arrière simple, à 13, 14 ou 15 places et munis d'un moteur diesel 200 ch.

 Aucune charge sur galerie n'est permise sur les modèles de bus à empattement long, à roue arrière simple, à 13, 14 ou 15 places et munis d'un moteur diesel 140 ch.

AVERTISSEMENTS

 Le montage d'une galerie de toit augmente la consommation de carburant du véhicule et peut affecter son comportement.

 Lisez et suivez les instructions du fabricant avant d'installer une galerie de toit.

ATTENTION

 Ne pas dépasser la charge sur essieu maximale spécifiée pour votre véhicule.

 Ne pas dépasser la charge sur galerie maximale admissible de 100 kilogrammes ou 50 kilogrammes pour les Euroline et Nugget (galerie de toit incluse).

Note: *Lorsque des accessoires sont montés sur le toit (la galerie par exemple), il est possible que le vent soit à l'origine de bruits.*

Contrôler la fixation de la galerie de toit et de ses attaches comme suit :

- avant le départ
- après 50 km (30 mi)
- tous les 1000 km (600 mi).

REMORQUAGE DU VÉHICULE SUR SES QUATRE ROUES - VÉHICULES AVEC: AWD

AVERTISSEMENTS

 Établissez le contact pour le remorquage de votre véhicule faute de quoi le verrou de direction s'engagera et les clignotants et feux stop ne fonctionneront pas.

 Le servofrein et la pompe de direction assistée ne fonctionnent que lorsque le moteur est en marche. Appuyez plus fort sur la pédale de frein et tenez compte d'un allongement des distances d'arrêt et d'un alourdissement de la direction.

ATTENTION

- ⚠ Une tension excessive dans la corde de remorquage pourrait endommager votre véhicule ou le véhicule tracteur.
- ⚠ Ne pas utiliser de barre de remorquage dans l'anneau de remorquage avant.
- ⚠ En cas de panne ou de défaillance mécanique de la boîte de vitesses, le véhicule doit être remorqué avec

TOUTES les roues sur le sol ou transporté avec **TOUTES** les roues décollées du sol.

Le véhicule tracteur doit accélérer lentement et sans à-coups.

CONTRÔLE DE L'HUILE MOTEUR

La consommation d'huile des moteurs neufs atteint son niveau normal après environ 5 000 kilomètres.

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE

Tous les véhicules

AVERTISSEMENTS



Ne pas dépasser 50 km/h.



N'utilisez pas des chaînes à neige sur des routes exemptes de neige.

ATTENTION



Si le véhicule est équipé d'enjoliveurs, retirez-les avant de poser les chaînes à neige.

Note : *L'ABS continuera de fonctionner normalement.*

Utilisez uniquement des chaînes à neige à petits maillons.

Ne monter les chaînes à neige que sur les roues motrices.

Véhicules à traction avant

Note : *Les pneus 195/75 R 16 C ne sont mentionnés dans les documents d'immatriculation du véhicule que pour une utilisation sur l'essieu avant.*

Si le véhicule est équipé de pneus 215/75 R 16 C, poser les pneus 195/75 R 16 C (M+S) sur les roues avant. Gonfler les pneus à la pression maximale autorisée.

Véhicules à transmission intégrale (AWD)

Chaînes à neige uniquement sur les roues arrière.

Véhicules avec contrôle dynamique de stabilité (ESP)

Les véhicules équipés du contrôle dynamique de stabilité (ESP) peuvent présenter des caractéristiques de conduite inhabituelles qui peuvent être évitées en désactivant le dispositif.

CONFIGURATION BLUETOOTH

Avant de pouvoir utiliser votre téléphone mobile avec votre véhicule, il doit être connecté par liaison bonding au système de téléphone de votre véhicule.

Pour établir une connexion Bluetooth, les conditions suivantes doivent être remplies.

1. Les fonctions Bluetooth doivent être activées sur votre téléphone mobile et sur l'autoradio. Veillez à ce que l'option menu Bluetooth sur l'écran du système audio soit réglée sur **ON**.
- Note :** *pour plus d'informations concernant les paramètres Bluetooth pour votre téléphone mobile, reportez-vous aux instructions du fabricant.*
2. Dans le menu Bluetooth de votre téléphone mobile, recherchez et sélectionnez **Ford Audio**.

3. Saisissez le code indiqué à l'écran du véhicule sur le clavier de votre téléphone mobile. Si aucun code n'est indiqué à l'écran, saisissez le numéro PIN 0000 Bluetooth sur le clavier de votre téléphone mobile. Maintenant, saisissez le numéro PIN Bluetooth qui apparaît à l'écran du véhicule.
4. Si votre téléphone mobile vous demande d'autoriser la connexion automatique, sélectionnez **OUI**.

Pour de plus amples informations concernant l'utilisation de votre téléphone mobile via le système de téléphone de votre véhicule, reportez-vous au Manuel du propriétaire.